



// Dossier

Rentrée scolaire : le masque et la plume



actualité

- 4 // Les services de la petite enfance s'impliquent auprès des tout-petits
- 5 // L'écoquartier Daudet se structure
- 6 // Replacer le végétal au cœur de la vi(II)e
- 7 // *Place aux jeunes* : quatre jours pour les 11-17 ans
- 8-9 // Conseil municipal, inclusion des enfants porteurs de handicap



portrait

- // Patrice Dal Molin
Guider les jeunes vers l'écriture de leur avenir



en mouvement



dossier

- // *Rentrée scolaire* :
le masque et la plume



expression politique



plus loin

- // Carine Delahaie,
rédactrice en chef de Clara magazine,
porte-parole de Femmes solidaires



culturelle

- 22 // Résidences d'artistes
« *Le soutien des villes est indispensable* »
- 23 // Batlik : l'artiste des pas de côté



active

- // Danse orientale égyptienne :
une danse des femmes



en vues

- // L'histoire s'écrit aussi au féminin



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“
**La majorité municipale
mais aussi les habitants sont
attachés à la culture pour
tous et à l'égalité femmes-
hommes.**
”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en pages
Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.10.20
Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



L'engagement des femmes mis à l'honneur

Ce mois de septembre a été ponctué de nombreux événements. Les femmes ont été ainsi mises à l'honneur au travers de leurs luttes et de leurs engagements. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

David Queiros : Malgré la crise sanitaire, les Martinéroises et les Martinérois ont souhaité investir l'espace public et sont toujours aussi curieux et attentifs à la vie associative qu'elle soit culturelle, sportive ou autre.

Riche et diversifié, le mois de septembre a accueilli de nombreuses manifestations, expositions et inaugurations. Tout d'abord le buste de Marianne, figure emblématique de la République, a été récemment rénové. Après des mois d'absence, il a enfin retrouvé la place de la Liberté, lieu symbolique et historique de notre ville.

Après Marianne, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine, la ville a souhaité rendre hommage aux femmes par le biais notamment de l'exposition *Ça fait des siècles que les femmes demandent l'égalité* dans le hall de la Maison communale. Ainsi, ce sont des femmes de toute condition sociale, au travers des siècles, au parcours atypique et engagé qui ont été mises à l'honneur. Elles témoignent toutes de leur combat pour la liberté et l'égalité, sujet toujours brûlant d'actualité !

Enfin, c'est une fresque au visage de Simone Veil qui a été réalisée par l'artiste M4U, dans le cadre du Street Art Festival, sur la place éponyme, inaugurée le 16 avril 2017. Le choix de cette dénomination avait fait l'objet d'une concertation avec les habitants de Renaudie. Cette fresque remarquable et exemplaire a donné vie à ce nom au travers d'un visage, d'une création, signe de générosité. Il s'agit désormais d'une œuvre

appartenant à tous, une œuvre qui nous unit et qui montre à quel point la majorité municipale mais aussi les habitants sont attachés à la culture pour tous et à l'égalité femmes-hommes.

Un mois après la rentrée scolaire, pouvez-vous nous faire part de vos impressions ?

David Queiros : Les équipes éducatives et les agents de la ville, dans le contexte sanitaire particulier et une gestion ministérielle anxiogène, ont assuré un accueil très satisfaisant des élèves.

Avec environ 3 000 enfants scolarisés dans 25 écoles publiques, cette rentrée consistait surtout à rétablir un retour à l'école rassurant après une fin d'année scolaire marquée par une fermeture des écoles ayant duré environ trois mois.

La restauration scolaire a su être au rendez-vous en accueillant 2 000 enfants à Saint-Martin-d'Hères en moyenne. Ce n'est pas un hasard si nos cantines sont autant fréquentées. Ce chiffre élevé s'explique par la mise en place de la tarification solidaire qui prend en compte les revenus des parents mais aussi par la qualité des menus proposés.

Ceux-ci sont spécialement étudiés par une diététicienne et un groupe de travail en interne pour assurer un équilibre nutritionnel adapté au bon développement des enfants. Les repas y sont préparés avec soin suivant une réglementation nutritionnelle et des normes d'hygiène strictes. Les produits des circuits courts bio ou labellisés sont de plus en plus privilégiés. Soucieuse de servir aux enfants des produits de qualité, la ville favorise toujours davantage les produits de proximité et de saison dans les menus.

La question de la qualité des locaux de la restauration, pour le confort des élèves lors de la pause méridienne, est un sujet d'actualité inscrit dans notre programme municipal. Les agents de la restauration sont de mieux en mieux préparés et formés au bien-être et besoins des enfants pour répondre aux défis de l'avenir. La cantine est un lieu d'apprentissage et de sensibilisation aux enjeux de la santé, de l'environnement, des modes de productions agricoles et de la lutte contre le gaspillage.

L'alimentation de nos enfants est une question de santé publique et d'intérêt général. //

Petite enfance

Les services de la petite enfance s'impliquent auprès des tout-petits

Que ce soit au niveau d'une éducation égalitaire pour tous les enfants quel que soit leur sexe, ou à celui d'une maltraitance présumée envers des enfants, les professionnelles de la petite enfance reçoivent, informent et orientent tous les parents dont les enfants sont accueillis dans les structures municipales (RAM* et crèches). Focus.

LES JOUETS QUE L'ENFANT UTILISE NE FONT PAS DE LUI CE QU'ILS SONT

Bien avant la signature – entre le gouvernement et les membres de l'industrie du jouet – d'une charte prônant la neutralité de leurs produits, datant de la rentrée 2019, les professionnelles de la petite enfance (RAM, crèches) de la ville se sont penchées sur l'impact de la genrification des jouets mis à la disposition des tout-petits dans les structures d'accueil municipales. Il n'est bien entendu pas question d'invoquer ici un quelconque féminisme, mais tout simplement d'aller vers un accompagnement neutre et bienveillant des besoins et choix de l'enfant pour lui donner la possibilité d'une



alternative voulue par lui. Car encourager les petits à s'amuser avec des jouets dénués de genre les aidera à comprendre ce qui les intéresse vraiment, en dehors de tous clichés réducteurs imposés. Les jouets neutres sont un vecteur important de l'apprentissage

de la vie. Ils contribuent à renforcer l'estime de soi et permettent à l'enfant d'explorer son identité tout en réalisant certaines expériences par le jeu. Le genre est une construction purement sociétale et les structures municipales destinées à la petite enfance sont la

première étape qui remplit des fonctions éducatives essentielles envers les bambins et leur famille. Il y a une espèce de biais de genre**, instillée dès la plus tendre enfance par le truchement du jouet proposé à l'enfant. C'est justement ce dévoiement sexué inégalitaire que refusent les professionnelles martinéroises de la petite enfance dans leur pratique. // KS

**Relais d'assistantes maternelles.
**C'est un rapport social (non biologique) qui sous-tend une notion de pouvoir, de hiérarchie, voire de domination et un diviseur mettant en opposition la femme et l'homme en les cantonnant chacun dans des rôles sexués inégaux. Ce concept, relevant des sciences sociales, a émergé dans les années 1970.*



ENFANCE MALTRAITÉE : LA VILLE AGIT

Soucieuse du bien-être et de la sécurité des tout-petits accueillis dans les structures municipales, la ville vient d'élaborer un guide à l'usage des agents territoriaux exerçant dans la commune. Cette brochure, d'une vingtaine de pages, détaille clairement, à l'aide d'exemples simples, la façon

dont les agents doivent procéder quand il leur semble qu'un enfant court un danger ou risque d'en courir un. Au quotidien et en accord avec les familles, ces professionnelles sont vigilantes et relèvent les signes qui pourraient être inquiétants. Ce guide a pour but d'orienter précisément ces agents vers les autorités compétentes (Département, Parquet) et de les informer sur les procédures à mettre en œuvre lorsque la situation d'un enfant leur paraît préoccupante. En France, les enfants bénéficient de trois niveaux de protection différents en fonction de leur vulnérabilité : la protection parentale, administrative et en tout dernier lieu, la protection judiciaire. La protection parentale est un droit pour chaque enfant au sein de sa famille. En cas de défaillance avérée de cette toute première protection, un enfant pourra alors bénéficier d'une protection administrative, voire judiciaire. La maltraitance se définit de plusieurs façons, par des violences physiques, psychologiques

ou sexuelles, des négligences lourdes, un état de covictime reconnu lors de violences conjugales entre les parents. Les professionnelles de la petite enfance ont été formées pour repérer tout changement dans le comportement de l'enfant, a fortiori lorsque celui-ci ne maîtrise pas encore le langage. Elles veillent à accompagner les parents en difficulté familiale, sociale ou économique passagère, qui seront reçus, s'ils le désirent, par la psychologue de la ville qui les rassurera ou les orientera vers les structures adéquates. En aucun cas, les professionnelles de la ville ne décident de l'éviction d'un enfant de la structure qui l'accueille habituellement car ce n'est pas dans leur champ de compétences. À ce propos, elles invitent tout parent traversant une difficulté passagère, à leur en faire part pour qu'elles puissent, dans la plus stricte confidentialité, l'accompagner et l'orienter, le cas échéant, vers l'autorité compétente. // KS

L'écoquartier Daudet se structure

Après plusieurs années de travaux, l'écoquartier Daudet entame sa dernière ligne droite avec le démarrage de la 3^e phase concernant les derniers îlots, dont celui de l'habitat participatif.



L'écoquartier comptera à terme 435 logements. La participation de la ville s'élève à 1 M€.

C'est l'un des programmes les plus emblématiques de la ville. Comptant à terme 435 logements, l'écoquartier Daudet, déjà bien avancé avec plusieurs bâtiments livrés, initie sa troisième phase. S'inscrivant à proximité des infrastructures

scolaires et sportives dans un secteur déjà urbanisé, ce programme de 7 hectares offre un cadre de vie agréable. Et ce, dans un environnement qui fait la part belle à la nature avec des logements résolument accessibles par une politique tarifaire abordable. Les derniers bâtiments sortent progressivement de terre (les îlots A2 et A3) pour une livraison effective à l'été 2021. L'habitat participatif (îlot A1) est une dominante forte de ce projet. Une réunion publique a eu lieu le mois dernier au cours de laquelle le dépôt de permis de construire a été acté. Il sera déposé courant octobre. Ce lieu atypique, élaboré en lien avec les familles et l'architecture, se composera d'espaces communs (laverie, salle de réunions pouvant accueillir les proches si besoin, etc.) ainsi que de lieux de vie individuels avec terrasses et cellier, jardins...

Au total, l'îlot A1 comptera 37 logements dont 8 dédiés à l'habitat participatif, 12 en locatif social et 17 en accession libre, le tout intégrant des parkings couverts. L'achèvement des travaux est estimé à fin 2022 début 2023.

Parallèlement, l'écoquartier Daudet se structure avec un pôle de commerces et de services qui se constitue peu à peu : une pharmacie s'est installée ainsi qu'un ostéopathe et un kinésithérapeute. Un grand local de 400 m² pourrait accueillir prochainement une supérette tandis qu'un marché local bio devrait voir le jour sur la place Sonia Delaunay au printemps 2021. Un véritable lieu de vie à la consonance environnementale forte avec ses nombreux espaces végétalisés, dont une centaine de jardins familiaux, telle est l'ambition de cet écoquartier. // LM



L'habitat participatif de l'écoquartier verra le jour d'ici fin 2022 début 2023.

Projet alimentaire interterritorial : soutenir l'agriculture locale



Les communes de la Métro, dont Saint-Martin-d'Hères, mais aussi celles des communautés d'agglomération du Grésivaudan, du Pays Voironnais, du Trièves, les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors font partie du Projet alimentaire

interterritorial (PAIT). Ces différents partenaires se sont unis pour proposer une candidature alpine au dispositif national de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux. L'ambition du PAIT est de soutenir les filières de production locales et favoriser l'accès des

habitants à une alimentation saine, sûre et durable, favorables à la santé de l'homme et préservant les ressources naturelles (eau, sols, biodiversité). Du 22 septembre au 31 octobre, les membres du PAIT se réunissent autour du "mois de la transition alimentaire". À Saint-Martin-d'Hères, afin de sensibiliser les Martinérois à l'alimentation locale et durable, la cuisine centrale proposera, du 12 au 16 octobre, dans les écoles, les crèches, la résidence autonomie Pierre Semard, des repas composés uniquement de produits issus des circuits courts, bio ou labellisés ainsi que des temps de sensibilisation. // GC

ZOOM

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les projets alimentaires territoriaux ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. Ils contribuent ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Replacer le végétal au cœur de la vi(II)e



Projet Place Jeanne Labourbe, esquisse d'architecte.

Parmi les enjeux environnementaux de demain, celui de créer des îlots de fraîcheur végétalisés perméables en est un de taille. La ville, depuis 2018, a initié un plan de requalification de certaines places publiques afin de permettre à nouveau l'infiltration des eaux pluviales dans les sous-sols. Ces projets d'envergure, pour certains coconstruits avec les habitants, concernent les places Lucie Aubrac, Pablo Picasso et Jeanne Labourbe.

La place Lucie Aubrac, d'une superficie de 8 000 m², est située à proximité du collège Édouard Vaillant. Pour sa requalification, un concours avait été lancé avec, comme leitmotiv, de faire cohabiter

les espaces piétons et l'évacuation des eaux pluviales. À cet effet, plusieurs îlots végétalisés ont été disséminés en différents points de la place, l'eau étant redistribuée ensuite en périphérie. Innovant

et exemplaire, le réaménagement conséquent de cet espace a été cité en exemple, tout récemment, dans un ouvrage dédié aux "jardins de pluie" édité par le Cerema*.

Des réaménagements de places publiques participatifs

Le changement de visage des places Pablo Picasso et Jeanne Labourbe, situées au sein du quartier Renaudie, va entrer en phase opérationnelle. Pour la requalification et la végétalisation de ces espaces, les riverains ont été consultés lors de plusieurs temps de travail échelonnés de novembre 2018 à avril 2019. Concernant la place Pablo Picasso, une dizaine d'habitants se sont mobilisés à chacun des quatre ateliers participatifs. En présence des services de la ville, ils ont soumis à l'architecte lyonnais Eranthis, retenu pour ce projet, leurs remarques et suggestions de coconstruction. En parallèle, l'ensemble des habitants a été consulté au moyen de questionnaires établis par l'antenne de la Gusp**. Et pour la place Jeanne Labourbe, l'aménagement a été confié au même architecte qui a présenté son projet à la ville, au bailleur social Alpes Isère Habitat et à l'association d'habitants Les Terrasses Renaudie, avec possibilité pour ces derniers de faire part de leurs modifications. Les deux projets ont été choisis, les habitants sont très satisfaits des solutions envisagées et les travaux pour ces deux espaces devraient démarrer (sauf aléas climatiques ou autres) début novembre prochain. // KS

*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.
**Gestion urbaine et sociale de proximité.

Aménagements : place aux cycles et aux modes doux !

Place aux cycles et aux mobilités douces ! Le pont Potié s'embellit, tout comme la passerelle Pablo Neruda, ou encore la rue Massenet. Ces structures bénéficieront d'une refonte complète afin de sécuriser les voies d'accès, notamment à destination des vélos et des piétons. Le pont Potié, franchissant la Rocade et la voie ferrée, se dotera d'un marquage cycles pour les amateurs de deux roues avec la réfection des éclairages et de l'enrobé. Sa largeur passera de 13 à 10 mètres. La livraison est prévue au printemps 2021, pour un investissement



intégralement pris en charge par la Métropole. Vieillissante, la passerelle piétons/cycles Pablo Neruda sera réhabilitée, ses accès seront revus avec une mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Ce chantier devrait commencer d'ici le début de l'année prochaine. Dans la droite ligne de ces aménagements, la rue Massenet disposera d'un axe cyclable important. Il fera le lien entre la Chronovélo et les

cheminements de la bande verte active - longeant l'écoquartier Daudet - en cours de requalification. De quoi embellir la ville tout en laissant la place aux modes doux ! // LM

ZOOM

LA RUE MARCEAU LEYSSIEUX VOIT LA VIE EN VERT

En parallèle, et s'inscrivant dans le cadre de la ZAC Neyrpic, la rue Marceau Leyssieux sera revégétalisée avec la plantation de dix arbres. Une voie cycles sera créée ainsi qu'une allée pour les piétons. Les travaux ont d'ores et déjà débuté pour une livraison estimée à fin décembre.

Place aux jeunes : quatre jours pour les 11-17 ans

Du sport, des activités variées, une scène ouverte, des spectacles...
Du 21 au 24 octobre, l'événement *Place aux jeunes* pour les 11-17 ans promet d'être haut en couleurs avec, comme fil rouge cette année, la sensibilisation des adolescents autour des violences.



Place aux jeunes se déroulera du 21 au 24 octobre. En photo, l'édition 2019.

DERNIÈRE MINUTE

En raison de la pandémie, la ville se voit dans l'obligation de reporter cet événement à une date ultérieure.

Courant juillet, après le succès de *l'Été en place* réservé aux enfants de 11 à 15 ans, les pré-adolescents et adolescents pourront s'en donner à cœur joie lors de *Place aux jeunes*. La manifes-

tation se déroulera en partie à l'Espace culturel René Proby pour les activités d'intérieur et à la Halle des sports Pablo Neruda pour celles en extérieur. Événement phare de la rentrée organisé par la ville et ses partenaires, celui-ci proposera, du 21 au 24 octobre, une multitude d'animations. Au menu, un focus sur les différents dispositifs d'accompagnement des jeunes souhaitant partir à l'étranger pour réaliser des missions solidaires, sportives ou simplement découvrir un nouveau pays avec, à la clé, des témoignages d'adolescents qui ont pu en bénéficier. Dès le lendemain, les

11-14 ans pourront s'initier à la boxe et à différents arts martiaux, lors du traditionnel tournoi sportif, avant de s'offrir une toile durant la soirée *Minirama*, le même jour, à Mon Ciné. Le 23 octobre, place aux 14-17 ans, avec des activités sportives dédiées et une soirée à l'Espace culturel René Proby pour la présentation d'une pièce réalisée par les jeunes, *Shifumi*, axée sur la sensibilisation à toutes les formes de violence. Cette thématique forte rythmera l'ensemble de la manifestation. Elle sera abordée de différentes manières afin de briser les tabous et de permettre à tout un chacun

de s'exprimer sur ce sujet. Le samedi, place aux chorégraphes endiablées menées tambour battant par la compagnie Citadanse. *Place aux jeunes* se conclura en beauté avec un spectacle d'humour en soirée. // LM

FORMATION PREMIERS SECOURS PSC1

Le service municipal hygiène-santé organise une session de formation prévention et secours civiques de niveau PSC1, vendredi 9 octobre de 9 h à 17 h à la maison de quartier Romain Rolland. Inscription et renseignements à la maison de quartier Romain Rolland, 04 76 24 84 00. Coût 5 €.

LA DÉCHÈTERIE MOBILE REVIENT PLACE ÉTIENNE GRAPPE

Des bennes pour déposer objets et encombrants seront mises gratuitement à disposition des habitants samedi 10 octobre de 9 h à 13 h, place Étienne Grappe. L'occasion aussi de rencontrer les réparateurs de Repair Café et les messagers du tri de Grenoble-Alpes Métropole.

PROLONGATION DE LA RUE GEORGES PEREC : UN TRAIT D'UNION AVEC LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



L'espace économique des Glairons ne cesse d'évoluer, notamment depuis l'aménagement de l'ancien site des VFD avec l'implantation des Archives départementales. C'est dans ce cadre que la rue Georges Percec, perpendiculaire à celle des Glairons, a été repensée. Au programme : prolongement de la rue, végétalisation, réorganisation de la circulation des cycles et des piétons, limitation de la vitesse à 30 km/h. Ces travaux, financés par la commune, Grenoble-Alpes Métropole et la Région, via le contrat de Plan État-Région (CPER), seront achevés dans le courant du mois d'octobre. Ainsi, la prolongation de cette rue offrira un accès aux Archives départementales et formera un nouveau trait d'union entre la ville et le Domaine universitaire pour les piétons et les cycles. Quant aux Archives départementales, elles seront livrées fin octobre, avec une inauguration en novembre. L'ouverture au public est prévue pour juin 2021, le temps d'acheminer la totalité des archives dans ce nouveau bâtiment de 10 000 m², sur six étages, prêt à les accueillir dans des conditions optimales de conservation. // GC

Conseil municipal

Inclusion des enfants porteurs de handicap

Deuxième Conseil municipal après la réélection du maire David Queiros, celui-ci s'est tenu portes ouvertes, avec tous les aménagements respectant les gestes barrières et la distanciation sociale. Des débats animés, des questions soulevées et des délibérations en faveur de l'inclusion des élèves porteurs de handicap adoptées à l'unanimité...

La Caf 38 accorde des financements en faveur des établissements qui reçoivent des enfants porteurs de handicap afin que les communes puissent les faire bénéficier d'un encadrement renforcé. Par conséquent la ville demande l'autorisation au Conseil municipal de pouvoir signer une convention d'objectifs avec ce partenaire pour percevoir le financement adéquat, en faveur de ces enfants. Un dossier a été déposé à cet effet par le service petite enfance pour les crèches Eugénie Cotton et Gabriel Péri.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 13 octobre à 18 h en salle du Conseil municipal.



Ces locaux vieillissants, situés rue Émile Zola, vont être acquis par la ville.

La Caf est en mesure d'accorder une aide substantielle à ces deux structures pour un montant total de 19 547,77 €. Dans le même état d'esprit, la ville a signé des conventions de participation financière, pour assurer les frais de fonctionnement des classes Ulis*, avec les communes limitrophes qui ont accueilli des élèves martinérois handicapés physiques, sensoriels ou mentaux. Une participation de 2 010,34 € pour deux enfants martinérois sera versée à ce titre, à la ville d'Eybens pour l'année scolaire 2019-2020. La ville de Gières qui a scolarisé cinq enfants martinérois au sein de ses classes Ulis pour la même période

scolaire, percevra pour sa part, une somme totale de 3 335 € (soit 667,00 € par élève).

Délibérations n° 34 et 35 :
adoptées à l'unanimité.

Requalification de la rue Émile Zola

La ville s'est portée acquéreur d'un local de 50 m², libre de toute occupation. L'acquisition d'un second local dans le même ensemble est actuellement en réflexion. Ces opérations d'acquisition devraient permettre à la ville d'accompagner le quartier de façon positive, dans le

Covid-19 : de nouvelles mesures pour endiguer la propagation

L'Isère voit rouge ! Classée parmi les 42 départements ou la Covid-19 est "en circulation active" depuis le 12 septembre, plusieurs mesures ont été prises afin de limiter sa propagation. À compter du 28 septembre, le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans et sur l'ensemble du territoire. Les rassemblements sont limités à 1 000 personnes dans les établissements recevant du public et à moins de 10 dans la rue. Les réunions amicales, familiales (mariages, communions...), les soirées étudiantes, tombolas, anniversaires, événements associatifs, lotos organisés dans

un établissement recevant du public sont limités à 30 personnes. Des exceptions sont cependant faites notamment au niveau des cérémonies funéraires, des visites guidées et des marchés. Les rassemblements à titre professionnel sont tolérés dans le strict respect des gestes barrières. Au titre des activités festives et associatives, les salles des fêtes comme polyvalentes sont fermées au public. Enfin, les débits de boisson n'ayant pas d'activité de restauration à table sont fermés à partir de 22 h. Ces mesures sont prises jusqu'au 10 octobre et sont susceptibles d'évoluer. Restez informés ! // LM





cadre d'un projet plus global de requalification de la rue Émile Zola.

*Unité locale pour l'inclusion scolaire.

Délibération n°28 : adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr



© Shutterstock

DU BON USAGE DES TROTTINETTES ET AUTRES HOVERBOARD OU MONOROUÉ...

Monoroué, gyropode, hoverboard, sans oublier celle qui a particulièrement le vent en poupe en ce moment, la trottinette électrique, tous ces engins, que l'on classe dans les EDPM*, sont de plus en plus prisés. Modes de déplacement alternatifs, moins polluants que la voiture, il n'en demeure pas moins que les utilisateurs doivent respecter des codes de bonne conduite pour préserver la sécurité de tous les usagers sur l'espace public.

Pour rappel, ces moyens de déplacement doivent être bridés à 25 km/h, si ce n'est pas le cas, l'utilisateur doit se rapprocher du revendeur ou du constructeur, sous peine de mise en fourrière, assortie d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Les conducteurs doivent circuler sur les bandes ou pistes cyclables, du côté droit de la route quand cela est possible. En l'absence de bandes ou pistes cyclables, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse est limitée à 50 km/h, du côté droit et sur les aires piétonnes, les zones de rencontre, les zones "30". La circulation sur les trottoirs est interdite. Par ailleurs, les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire des EDPM, le transport de passager n'est pas autorisé, tout comme le remorquage et l'utilisation d'un casque audio ou d'écouteurs. Les usagers doivent se conformer au Code de la route : respect des feux de signalisation, des sens interdits, des lignes blanches continues, des stops, du marquage au sol, des règles de priorité (y compris celle des piétons). Depuis le 1^{er} juillet, les équipements obligatoires sont l'avertisseur sonore, les feux de position, les catadioptres. Chaque engin motorisé doit avoir un système de freinage efficace. Lorsque la visibilité n'est pas suffisante, le conducteur doit porter un gilet rétro réfléchissant, le port du casque est vivement recommandé.

Tout manquement à l'une de ces obligations peut être verbalisé, avec des amendes allant jusqu'à 135 €. Alors, pour un usage de l'espace public apaisé chacun doit adopter ces règles de bonne conduite pour la sécurité de toutes et tous. // GC

*Engins de déplacement personnel motorisés.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'ÉQUIPEMENT
Trottinette électrique, gyropodes, hoverboards et engins motorisés du même type.
Décret du 23/10/2019

Casque
Fortement recommandé en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables.
*Obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2020.

Vêtement réfléchissant
Obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite et fortement recommandé le reste du temps.
À défaut vous risquez une amende forfaitaire de 35 €.

Avertisseur sonore
À défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Système de freinage
À défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Catadioptres arrières et latéraux
À défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Feux de position avant et arrière
À défaut vous risquez une amende forfaitaire de 17 €.

Engin bridé à 25 km/h Si ce n'est pas le cas, rapprochez vous de votre revendeur ou du constructeur.
Vous risquez l'immobilisation, la mise en fourrière, la confiscation de l'engin et jusqu'à 1 500 € d'amende.

Partageons la route

Logo: Sécurité Routière - Vivre Ensemble

De l'importance du flacon...

Afin de préserver l'environnement, mais aussi en raison de la pandémie de la COVID-19, les participants au dernier Conseil municipal ont trouvé sur leur table, à la place des gobelets en plastique habituels, des flacons personnels réutilisables en inox, marqués au logo de la ville. Par ce geste symbolique, le maire, David Queiros, a ainsi rappelé l'engagement de la nouvelle municipalité en faveur de la réduction des déchets et de la préservation de notre belle planète bleue. // KS



Patrice Dal Molin

Guider les jeunes vers l'écriture de leur avenir

Patrice Dal Molin est le tout nouveau principal du collège Fernand Léger. Cet ancien professeur de français, qui exerce le métier de responsable d'établissement depuis près de huit ans désormais, s'investit pleinement afin que chaque élève trouve sa place et s'épanouisse au sein de l'école.



Apporter sa pierre à l'édifice, participer à un projet collectif, tel pourrait être le fil conducteur illustrant le parcours professionnel de Patrice Dal Molin. Professeur de français pendant dix-huit ans, élu dans une commune durant treize ans, il entame en 2013 une nouvelle phase dans sa carrière en passant le concours de chef d'établissement. Niçois d'origine, agrégé de lettres modernes, il a enseigné dans de nombreux collèges et lycées, sans jamais perdre le goût de transmettre et de faire émerger des vocations : « *Ce qui fait sens dans mes missions, que ce soit en tant qu'enseignant ou comme responsable d'établissement, c'est l'intérêt de l'élève, son devenir.* »

Après avoir été principal adjoint au collège de Seyssinet-Pariset, proviseur adjoint au Lycée Vaucanson à Grenoble, puis principal du collège Les Buclos à Meylan, Patrice Dal Molin est aujourd'hui ravi de prendre ses fonctions à Fernand Léger : « *Je souhaitais diriger un collège d'une plus grande importance avec des projets de nature différente.* » En effet, l'établissement martinérois compte 570 élèves et dispose d'un dispositif Ulis (Unité locale pour l'inclusion scolaire) ainsi que d'une UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants), « *permettant d'accompagner des élèves allophones* durant une année civile.* » S'appuyer sur différentes méthodes pédagogiques, bénéficier d'accompagnements spécifiques est essentiel pour lui : « *Il faut donner des perspectives à tous les élèves, les aider à cheminer dans leur projet d'avenir, à s'épanouir.* »

Et justement, il accorde beaucoup d'intérêt au programme Apprenance** mis en place dans l'établissement à la rentrée 2018. Il s'agit d'un dispositif novateur de formation à destination des

enseignants visant la transformation des pratiques pédagogiques au service des élèves les plus vulnérables : « *Initié par Sylvain Joly, inspecteur de l'Éducation nationale, ce programme fonde la prise en charge de l'élève non pas seulement sur les savoirs savants mais aussi sur ce qui peut lui permettre de se les approprier.* » Garantir l'accès aux apprentissages et à la réussite scolaire pour tous, c'est le fondement de ce programme et un leitmotiv pour ce principal

engagé afin que chacun trouve sa place. La pédagogie reste au cœur de son métier de chef d'établissement : « *De très nombreuses choses se jouent entre 10 et 15 ans, c'est le temps de la construction, de la découverte.* » Afin que les jeunes puissent trouver leur voie en adéquation avec ce qui leur plaît, l'orientation est un domaine auquel Patrice Dal Molin accorde beaucoup d'importance : « *En classe de troisième nous*

organisons des rendez-vous individuels avec les élèves pour parler de leur orientation, leur donner des pistes, les aider à construire un projet. » Être responsable d'établissement, c'est guider les adolescents mais c'est aussi « *accompagner les professeurs, communiquer avec les familles, porter des projets avec l'ensemble de l'équipe du collège. En tant que principal nous sommes à l'interface de toutes les composantes de la communauté éducative.* » Déployer toutes les énergies au service de l'intérêt de l'élève, afin que chacun puisse trouver sa route... voilà ce qui fait sens pour le nouveau principal du collège Fernand Léger. // GC

*Toute personne ayant une langue maternelle distincte de celle du pays où elle réside.

**Ce programme déployé dans l'académie de Grenoble propose des modalités de formation au cœur de la classe et au plus près de l'analyse de l'activité des élèves et des enseignants. Il traduit la volonté académique de lier la connaissance issue de la recherche et celle provenant de la pratique. Il a reçu le prix national de l'innovation - ministère de l'Éducation nationale, en 2015.



L'artiste M4U immortalise Simone Veil

Figure engagée qui a porté la cause des femmes tout au long de sa vie, femme connue pour sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), Simone Veil (1927-2017) est désormais immortalisée sur l'un des murs de la ville. Située sur la place éponyme, la fresque réalisée par l'artiste M4U a été inaugurée le 16 septembre en présence du maire, David Queiros, et de Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles. Actrice de la libération de la femme, résolument féministe même si elle refusait pourtant cette étiquette, Simone Veil, l'ancienne ministre de la santé et rescapée des camps de la mort, est l'une des rares femmes à être entrée au Panthéon.





Après-midi portes-ouvertes à Fernand Texier

Elle s'est déroulée le 23 septembre autour d'un pot convivial, pour présenter les nouveautés de la rentrée. De manière festive, tout en respectant les gestes barrières, le parvis engazonné a pris des airs de kermesse. Les familles et les enfants ont pu se "faire tirer le portrait" par l'association La Petite Poussée. Une animation audio a restitué la parole des habitants sur leur vécu du confinement. Des petits travaux manuels et un mini-stage pour apprendre à filmer ont ravi grands et petits. La démarche du jardin partagé Mesmin a été présentée aux habitants afin qu'ils prêtent main forte à l'équipe de jardiniers actuelle. Les participants ont eu la possibilité de s'inscrire pour bénéficier de paniers solidaires !



Rentrée universitaire : le campus s'en donne à cœur joie

L'Université Grenoble-Alpes a accueilli les 55 000 étudiants dont 10 000 nouveaux bacheliers dès le 31 août. Comme de coutume, mais de manière adaptée face au contexte de crise sanitaire, le campus s'est mis en quatre pour fêter le retour des jeunes avec son traditionnel événement Campus on the air. Une manifestation qui s'est déroulée du 7 septembre au 1^{er} octobre. Tyrolienne, jeux de corde, slackline, tir à l'arc, VTT mais aussi yoga, méditation, marche Afghane, escape game... autant d'activités – principalement de plein air – que les étudiants ont pu pratiquer dans le plus grand respect des gestes barrières.

Une exposition 100 % féminine et... féministe

Dans le cadre des 37^e journées du Patrimoine et du Matrimoine, une exposition dédiée aux femmes pionnières était visible dans le hall de la Maison communale du 8 au 26 septembre. Le public a pu découvrir des portraits de femmes hors-normes de toutes époques et de toutes conditions. Elles ont vécu en des siècles où le masculin dominait de toutes ses forces. Pourtant malgré leur effacement des sociétés d'alors, elles ont su élever leur voix et les porter si haut, qu'aujourd'hui encore elles résonnent et nous parlent. Elles avaient pour nom Bessie Coleman, Madeleine Pelletier ou Christine de Pisan. Tant de femmes encore endurent ce qu'elles ont enduré, dans l'indifférence totale...





SMH en scène, une saison qui s'annonce florissante !

C'est devant un public restreint, dans une configuration intime à l'Espace culturel René Proby, que l'adjointe à la culture Claudine Kahane, dévoilaient, les 10 et 11 septembre, la saison 2020-2021 de SMH en scène, qui regroupe la programmation de L'heure bleue et de l'Espace culturel René Proby. Une rentrée culturelle particulière, marquée par la pandémie de Covid-19, mais qui n'en demeure pas moins riche en pépites artistiques à découvrir au fil des mois. Au total, 28 spectacles sont programmés dans les deux salles culturelles martinéroises. Et c'est justement un public nombreux qui est venu écouter *Debout sur le zinc*, qui a réenchanté Boris Vian, pour le premier spectacle de la saison à L'heure bleue, après ces longs mois de fermeture des salles.



Figures féminines

Jusqu'au 31 octobre, l'espace Vallès ouvre ses portes à deux artistes féminines, Isabelle Lévénez et Anne Ferrer avec l'exposition *Madone(s)*. Les œuvres rapprochent plusieurs visions de la mère, si présente dans l'histoire de l'art. À la fois sainte ou martyre, spirituelle et sensuelle, bienfaisante ou inquiétante, les dessins, photographies, vidéos, aquarelles, sculptures exposés donnent à voir une galerie de figures féminines saisissantes. Le 24 septembre, le maire, David Queiros et Claudine Kahane, adjointe en charge aux affaires culturelles, ont inauguré l'exposition qui s'inscrit dans le cadre des trente ans de la galerie d'art contemporain.

Rentrée scolaire : le



Fruit de réflexions et d'engagements forts pris par la nouvelle équipe municipale, la ville poursuit une politique éducative volontaire, fortement inclusive, et ce, sur tous les fronts ! Les enfants ont été ravis de retrouver leurs petits camarades après cette longue période d'interruption.



ÉCOLES MATERNELLES :
32 ÉLÈVES EN MOYENNE PAR
CLASSE ET 27 EN REP (RÉSEAU
D'ÉDUCATION PRIORITAIRE)

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :
27 ÉLÈVES EN MOYENNE PAR
CLASSE ET 25 EN REP

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS À L'ÉCOLE : UN ENJEU MAJEUR

*Depuis la rentrée 2018
l'accueil des enfants
porteurs de handicap
fait l'objet d'un travail
renforcé entre
les différentes équipes
pédagogiques
de la ville.*

Deux animateurs spécialisés viennent d'être recrutés à temps plein pour renforcer une équipe d'animation composée de 16 personnes

déjà formée et sensibilisée aux spécificités du handicap. Ils seront à pied d'œuvre auprès des enfants dès la rentrée, pour leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. La ville s'investit fortement dans une politique éducative inclusive. Ainsi, l'équipe "réussite éducative et inclusion" fournit un travail conséquent en direction des enfants porteurs de handicap pour qu'ils soient accueillis de manière adaptée. À Saint-Martin-d'Hères,

le nombre d'enfants concernés est en constante augmentation depuis quatre ans. C'est au total 70 élèves ayant des besoins spécifiques qui sont scolarisés dans nos écoles. Des partenariats transversaux sont établis régulièrement entre l'Éducation nationale, les parents et les différents intervenants, pour une meilleure coordination des parcours scolaires de ces élèves qui requièrent un enseignement particulier. Ces enfants ont la possibilité d'être accueillis

lors des temps extrascolaires, les mercredis et les petites vacances, pour faire bénéficier leurs parents d'une respiration salubre. Le fait de côtoyer des copains "différents" apprend aux enfants la tolérance et l'entraide vis-à-vis de leurs petits camarades. Des rencontres enrichissantes qui ne peuvent qu'élargir leur notion naissante de vivre ensemble, d'égalité et de bienveillance... // KS

masque et la plume

Les effectifs n'ont rencontré qu'un léger fléchissement (environ, 80 élèves en maternelle), une tendance due à la baisse de natalité perceptible dans tout le département. Le nombre des élèves des sections élémentaires reste stable, ce qui porte cette année l'effectif total à 2 920 élèves. Pour s'assurer que tous les petits Martinérois avaient bien repris le chemin de l'école à l'issue de cette rentrée, un dispositif a été mis en place auprès des directeurs de groupes scolaires. À l'instar de leurs copains, les élèves porteurs de handicap ont pu regagner, eux aussi, les bancs des classes Ulis et retrouver leurs éducateurs... En vertu de la politique d'inclusion menée par la

municipalité depuis la rentrée 2018, ces élèves bénéficient en outre, d'accueils péri et extrascolaires adaptés à leur situation. Pour régaler les enfants, la restauration scolaire continue à mettre l'accent sur une nourriture bio et locale à des tarifs ajustés en fonction des revenus de chaque famille. Forte de sa politique d'investissement, la ville poursuit les opérations de réhabilitation ou d'extension de certains groupes scolaires, afin d'offrir des cadres d'apprentissage plus agréables, tant pour les élèves que pour les équipes encadrantes. Et dans la continuité de ces réfections, des études sont en cours autour de la façon dont sont occupés les cours d'écoles par les enfants, ceci afin de remédier à la centralisation des

espaces de jeux par les garçons en vue de redonner une vraie équité dans l'usage qui en est fait ! Un tour d'horizon globalement positif pour cette rentrée, en dépit de la mise en place réglementaire de dispositifs sanitaires contraignants pour tous... // KS



DES TEMPS DE LOISIRS VARIÉS, POUR TOUS

Tout un panel de possibilités s'offre aux enfants en matière d'accueils de loisirs, de culture, et de sport au sein de la commune...

L'école à Saint-Martin-d'Hères est une école de la vie pour tous, y compris lors des temps périscolaires où tous les enfants peuvent se détendre en pratiquant toutes sortes d'activités ludiques, sportives ou d'aide aux devoirs, qu'ils n'auraient peut-être pas l'occasion de connaître en famille. L'accession large à la culture est une autre préoccupation majeure de l'équipe municipale. Elle permet à tous les petits Martinérois de se familiariser avec l'enseignement musical à l'école. Ou d'apprendre le

solfège et à jouer d'un instrument au Conservatoire Erik Satie avec des tarifs attractifs. Les enfants du territoire pourront ainsi prendre une part active à des manifestations culturelles ou musicales telle la quinzaine artistique qui se déroule chaque année au printemps. La Médiathèque, quant à elle, offre la possibilité de lire gratuitement et de participer à de nombreuses animations thématiques tout au long de l'année. La pratique sportive n'est pas en reste, avec l'attribution des Bons sports

martinérois (en fonction du quotient Caf* des familles) qui facilitent l'inscription des jeunes dans les clubs affiliés avec une réduction de 50 € par enfant. Et pour les amateurs de grand écran et autres spectacles vivants, une programmation de qualité est proposée tout au long de l'année tant par la salle labellisée art et essai de Mon Ciné, que par les deux salles de spectacles municipales. Une palette de loisirs partagés qui occuperont les petits Martinérois de façon riche et variée ! // KS

*Caisse d'allocations familiales.



ÉLODIE VASSEUR

“Animatrice adjointe à Gabriel Péri depuis 3 ans, affectée à la classe Ulis depuis 2 ans, je suis titulaire d'un Bafa** et d'un Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport, avec une spécialité en animation sociale, comprenant un volet destiné à l'aide aux enfants et adultes en difficulté. Je m'occupe d'un élève autiste, en collaboration avec son éducatrice. Pour mieux aider cet enfant, nous avons travaillé en amont et l'éducatrice à “briefé” toute l'équipe un planning spécifique de suivi a été établi. Nous avons également expliqué ce handicap aux autres enfants de l'école. Nous accompagnons l'enfant de manière planifiée et en ayant soin de lui éviter une routine déstabilisante. Il est inscrit au centre de loisirs, où il est encadré par une autre équipe, mais un animateur de l'école le suit pour faire le lien avec les autres encadrants. À l'école Gabriel Péri, une dizaine d'enfants en difficulté sont accueillis et suivis. Ils sont répartis parmi les différents groupes d'activités lors du temps périscolaire. Tout au long de la journée les enfants s'entraident volontiers, et tout se passe bien...” // KS*

*Unité localisées pour l'inclusion scolaire. **Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.



Animatrice périscolaire école Gabriel Péri



Cuisine centrale

BIEN SE NOURRIR, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Chaque jour, c'est près de 2 000 écoliers martinérois qui déjeunent à la cantine. Ce temps de repas collectif, concocté par la cuisine centrale, revêt de nombreux enjeux, tant de santé publique et de vivre ensemble, qu'environnementaux.



“
Du 12 au 16 octobre, la cuisine centrale participe au mois de la transition alimentaire, en proposant toute la semaine des menus composés à 100 % de produits issus des circuits courts bio ou labellisés.
”



Bien se nourrir, c'est à la fois prendre soin de sa santé mais aussi, en consommant différemment et en luttant contre le gaspillage alimentaire, prendre soin de la planète. La restauration scolaire, en accueillant près de 2 000 enfants quotidiennement, a tout son rôle à jouer face à ces enjeux majeurs. Ainsi, en sensibilisant les plus jeunes au bien manger, en proposant des repas variés et équilibrés, en mettant en place une tarification solidaire, afin que chaque famille, quel que soit son niveau de revenus, puisse inscrire son enfant à la cantine, la municipalité place la restauration scolaire au cœur d'une politique solidaire et durable. C'est en ce sens que, depuis plus de deux ans, des menus sont proposés chaque semaine, dont un sans protéines animales, avec de plus en plus de produits bio et/ou issus des circuits courts. Par ailleurs, la ville mène de nombreuses actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Généralisation de trancheurs à pain et de découpe-fruits dans

les quatorze restaurants scolaires, mise en place du tri des déchets dans les salles à manger, planification des commandes au plus près avec des grammages adaptés aux tout-petits, sont autant d'initiatives pour limiter le gaspillage. Et pour éviter trop de restes dans les assiettes, tout en éveillant les papilles des enfants,

OFFRIR UN CADRE ADAPTÉ POUR LES ÉLÈVES : LA VILLE INVESTIT DANS SON PATRIMOINE SCOLAIRE

L'été pour les écoles de la ville, c'est le temps des travaux. Petites et grosses maintenances sont programmées afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales. Ainsi, l'élémentaire Joliot-Curie a entamé sa deuxième phase de travaux dès juin 2020, avec la construction des extensions en structure modulaire à ossature bois pour assurer, dès la rentrée, la livraison de deux salles de classes supplémentaires.

En revanche, en raison de la pandémie de Covid-19, qui a ralenti le déroulement des travaux, le réaménagement de l'office et de la salle de restauration est reporté à l'été 2021. De nouvelles classes ont été créées à l'école élémentaire Vaillant-Couturier et à Voltaire. Afin d'améliorer la ventilation de certaines cours d'école, des préaux amovibles ont été installés dans les maternelles Paul Éluard et Voltaire. Ces installations, de 50 m² chacune, ont la particularité de n'avoir qu'un seul piétement permettant de laisser un maximum d'espace couvert disponible. Par ailleurs, un local à vélos a été aménagé à l'école Voltaire. D'une surface d'environ 40 m², il est prêt à accueillir les deux roues des élèves et des professeurs.



Le nouveau garage à vélo de l'école Voltaire.

“
1 334 000 € : c'est le montant de l'opération de mise en accessibilité, d'extension et de mise aux normes de l'élémentaire Joliot-Curie, qui s'échelonne jusqu'en 2021.
”



Le préau de l'école Paul Éluard.

établissements scolaires. Il donne une vision d'ensemble à long terme pour orienter les investissements en fonction de l'évolution de la ville, de la population et de l'état du patrimoine afin d'offrir aux élèves martinérois un cadre adapté, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. // GC

Ces différents travaux sont programmés dans le cadre du schéma directeur des



c'est aussi réaliser des économies, permettant à la ville de consacrer d'autant plus de budget dans des aliments de qualité issus des circuits courts, bio ou labellisés. Parce que l'enjeu du bien manger relève à la fois des politiques de santé publique et environnementales, la ville investit dans sa cuisine centrale et anticipe ainsi les défis à venir. // GC

CET ÉTÉ, LA CUISINE CENTRALE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !

Durant l'été, la cuisine centrale a été réaménagée avec l'agrandissement des chambres froides et le remplacement des groupes réfrigérés. Des travaux indispensables, à la fois pour répondre à la demande croissante – de plus en plus de jeunes Martinénois sont inscrits à la cantine – que pour améliorer les conditions de travail des agents. Par ailleurs, le matériel a été largement renouvelé et les grilles d'évacuation de l'eau agrandies. Au total, 250 000 € ont été investis pour moderniser la cuisine centrale. // GC

un groupe pluridisciplinaire, composé du chef cuisinier, d'animateurs, d'agents de restauration, se réunit tous les mois pour faire remonter les retours des convives. Quels sont les plats qui ont le plus séduit ou déplu ? Comment les améliorer, en jouant, par exemple, sur les textures, les saveurs, les couleurs... Réduire le gâchis,

UNE RENTRÉE SINGULIÈRE

C'est une rentrée aux accents particuliers qui s'est déroulée ce mardi 1^{er} septembre. Pas de masque pour les moins de 11 ans et un retour à une scolarisation obligatoire pour tous les enfants. Précisions.

C'est un retour à une certaine normalité : fin de la distanciation sociale dans les cours de récréation, accès aux jeux extérieurs et un port du masque obligatoire pour les enfants à partir de 11 ans ainsi que les adultes. Des mesures prises le 26 août par le ministère de l'Éducation nationale qui sont déclinées sur l'ensemble du territoire avec certaines adaptations. Des écoles ont fait le choix, comme à Saint-Martin-d'Hères, de limiter le brassage entre les enfants de classes différentes et de prendre des mesures d'hygiène renforcées, telles que le lavage systématique des mains et le nettoyage minutieux des salles. Des masques sont mis à disposition dans les établissements scolaires pour les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école. Mais cette rentrée, c'est aussi la joie pour les enfants de retrouver leurs camarades après une reprise partielle faisant suite au confinement. La scolarisation redevient obligatoire pour les jeunes de 3 à 16 ans, ce qui n'avait pas été le cas, exceptionnellement, jusqu'à début juillet. Le fonctionnement des écoles a été revu au cas par cas par les directeurs des groupes scolaires avec l'accompagnement de la ville. Il en va de même sur les temps périscolaires avec l'adaptation des activités si besoin. Une rentrée particulière qui se place sous le signe de la bienveillance, de la sécurité et surtout de la convivialité ! // LM

**2 897 ÉLÈVES,
1 091 EN
MATERNELLE
ET 1 806 EN
ÉLÉMENTAIRE**

**12 GROUPES
SCOLAIRES
25 ÉCOLES
PERMETTANT À
CHAQUE FAMILLE
D'ÊTRE À MOINS DE
400 MÈTRES D'UNE
ÉCOLE**

Kristof
Domenech



Conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'enfance

« La rentrée s'est globalement bien passée malgré le climat particulier. Il faut saluer l'importante implication de l'équipe éducative, des enseignants, éducateurs et agents de la ville qui ont grandement participé à son bon déroulement. C'est un retour à l'école apprécié par les élèves retrouvant leurs amis. L'obligation de scolarisation, suspendue pendant le confinement, redevient la norme. Et c'est une bonne chose ! La municipalité ainsi que les directeurs des établissements sont particulièrement attentifs à ce sujet. Au niveau de notre territoire, les effectifs scolaires suivent la même tendance que celle constatée à l'échelon départemental avec une légère baisse. Forts de notre volonté d'inclure tous les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous avons ouvert deux classes supplémentaires et déplorons, cependant, la fermeture d'une classe. Un travail en amont a été réalisé avec les équipes éducatives afin que chaque enfant puisse avoir les mêmes chances de réussite y compris ceux qui sont en situation de handicap. En ce sens, depuis quatre ans, nous intégrons ces élèves pleinement dans les classes mais aussi dans les temps périscolaires et extrascolaires. Nous nous sommes dotés d'une référente handicap et de deux assistantes spécialisées pour accueillir au mieux ces enfants. Il y a un réel enjeu dans le monde sur le vivre ensemble, particulièrement cher à Saint-Martin-d'Hères, qui passe par l'acceptation de nos différences, quelles qu'elles soient. La bienveillance envers tous les élèves, après cette période délicate, est au cœur de nos actions et une volonté forte partagée tant par les équipes éducatives que par la municipalité. Nous poursuivons nos investissements de réhabilitation des écoles afin d'offrir un cadre de vie agréable, propice à l'apprentissage. Une réflexion sur l'usage des cours de récréation est engagée portant sur leur végétalisation, l'égalité des sexes... Des actions fortes qui contribuent au mieux vivre ensemble, à l'inclusion de tous, plus que jamais essentiels aujourd'hui. » //

Propos recueillis par LM

Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes et apparentés



Giovanni Cupani
Socialiste



Christophe Bresson
Parti de gauche

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

De l'argent pour le peuple et le progrès social, pas pour la guerre !

Du 14 au 25 septembre, l'agglomération grenobloise a été le théâtre de "jeu de guerre" ! Les habitants du sud de l'agglomération, Gières, Saint-Martin-d'Hères, avec d'autres, ont dû subir des nuisances sonores et une pollution difficilement acceptables. Dans le ciel, un ballet d'hélicoptères de combat. Ce sont 1 200 soldats et 30 hélicoptères de combat qui "jouent" à la guerre dans 4 départements dont l'Isère.

Ces manœuvres et ces combats avec tirs réels y compris dans nos parcs naturels, privatisés par l'armée, ont duré près de deux semaines.

Le coût financier de cette opération doit s'avérer astronomique ! Cela n'augure rien de bon. Alors que Macron et son gouvernement poursuivent une politique antisociale et répressive, ils exigent toujours plus de sacrifices : baisse des salaires, augmentation du temps de travail, licenciements, etc. En revanche, ils n'hésitent pas à gaspiller l'argent public pour simuler des opérations guerrières.

Pendant ce temps, au Conseil municipal du 15 septembre, la majorité municipale a soumis au vote deux délibérations pour soutenir le Liban et la ville de Pokr Vedi en Arménie. Le nouvel élu en charge de l'amitié entre les peuples et du devoir de mémoire a défendu notre vision pacifique de la solidarité internationale.

Le financement de ces aides est attribué aux associations martinéroises œuvrant dans ce sens. Ce qui permet de valoriser le travail des bénévoles ainsi que de financer des projets concrets de coopération entre les peuples.

jerome.rubes@saintmartindheres.fr

La Métropole

Quel gaspillage d'énergie, pour un très bel outil de travail créé pour et au service des habitants !

Les citoyens se posent beaucoup de questions sur ces remue-ménage au sein de la direction de cet organisme. Tous les élus sortants se vantent d'avoir effectué un superbe mandat, celui-ci a profité aux 49 communes.

La cacophonie qui a été organisée par certains élus, le 17 juillet, est inadmissible. Comment peut-on ne pas être satisfait d'un président dont le déroulement de mandat a su être profitable, avec ses hauts et ses bas, à l'ensemble des communes métropolitaines. Ce président a été soutenu par les forces de gauche, les verts et les petites communes non inscrites (politiquement) pendant 6 ans, en étant conseiller(e)s, conseiller(e)s délégué(e)s et même vice-présidents, pendant tout le mandat. Nous n'avons constaté aucune démission. Certaines formations ont une pratique de la politique qui est incompréhensible à nos yeux : elles donnent de la main gauche et reprennent de la main droite. Pour nous, ces personnes ne savent pas assumer leurs positions et leurs responsabilités. Il y a de quoi écœurer les citoyens qui vont voter. Aujourd'hui, la présidence et les vice-présidences ont été désignées. Pour le bien-être de nos concitoyens, nous espérons que ces querelles vont cesser et que tout le monde se mette au travail.

Toute personne qui ne se retrouve pas dans les orientations proposées par cette nouvelle majorité peut s'abstenir ou démissionner.

Nous souhaitons, dans l'intérêt des citoyens, bonne chance et bon vent au président Ferrari et à toute son équipe.

giovanni.cupani@saintmartindheres.fr

Le vélo, un mode de déplacement en pleine expansion. Tant mieux !

À Saint-Martin-d'Hères comme dans le reste de la métropole, l'usage du vélo connaît une forte croissance. C'est une bonne nouvelle : se déplacer en vélo est une activité qui contribue à améliorer sa santé et c'est un moyen de transport propre "zéro émission".

Avantage non négligeable en cette époque où l'inquiétude face au réchauffement climatique ne cesse, à juste raison, de croître.

Mais cette croissance rapide n'est pas sans poser quelques questions, comme le partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement et le besoin d'infrastructures sécurisées.

Malheureusement, le temps de l'investissement public est plus long que celui du développement de la pratique, surtout dans un contexte où les politiques austéritaires nationales limitent les capacités des collectivités.

Dans ce contexte, il nous faut tester différentes pistes.

Les Tempovélos, aménagements provisoires, sont un exemple de ces essais. On peut en tirer quelques enseignements. D'abord, on constate combien le vélo est, pour les militant.e.s du "pour" comme du "contre", un objet de passion et de clivage, bien au-delà de son rôle de mode de déplacement.

Ensuite, accompagner la pratique cycliste doit pouvoir se faire sans donner le sentiment que c'est au détriment du reste de la population, sans quoi l'acceptation du plus grand nombre n'est pas au rendez-vous.

C'est en tirant les leçons de cette expérience que nous pourrions produire des politiques publiques équilibrées, qui ne donnent à personne le sentiment d'être abandonné... sur le bord de la route !

christophe.bresson@saintmartindheres.fr

Minorité municipale



Georges Oudjaoudi
Solid'Hères



Philippe Charlot
SMH demain



Mohamed Gafsi
Les Républicains

Covid et activités...
un frein mais pas un Stop !

En dehors de la nécessité de porter des masques pour les adultes et du respect de la distance entre tous les individus, il est nécessaire de faire preuve d'inventivité pour ne pas bloquer toutes les liaisons sociales et activités qui sont des repères dans la vie de chacun d'entre nous.

La mise à disposition de nos salles pour les rencontres et activités associatives, la circulation des livres dans les bibliothèques, le maintien des activités périscolaires, des animations, des classe vertes ou les activités sportives, les assemblées générales etc. ces activités posent la question de la sécurité sanitaire et l'on peut comprendre que le premier réflexe soit de les arrêter.

Mais notre société ne peut pas vivre sans ces multiples activités. Si chacun peut comprendre que des dispositions sanitaires conduisent à des restrictions en matière de nombres de personnes, il est plus difficile d'imaginer que d'alerte en alerte on s'installe dans une société sans activités citoyennes.

Cette difficulté de vie sociale devrait être un stimulant pour la participation et l'inventivité citoyenne, pour la stimulation des nouveaux outils, avec l'appui du service public, pour que ces activités ne soient pas rompues et puissent perdurer.

Du vélo sur Péri ? Ce n'est pas demain la veille

Mise en place début juillet, la piste cyclable tempo-vélo de la partie centrale de l'avenue Gabriel Péri, a été supprimée fin août à la demande de la mairie. Cette suppression s'est faite sans aucun préavis, ni concertation alors que l'essai devait initialement se poursuivre jusqu'à fin septembre.

Les seules explications fournies ont été celles de « *comptages peu concluants* » et « *du nombre élevé de plaintes* » des usagers de l'avenue. Comment se fait-il que la conclusion ait été tirée si rapidement, alors que le mois d'août n'a pas permis aux usagers du campus de faire partie de l'expérimentation et que cette durée est trop faible pour permettre l'adoption de nouveaux moyens de transports ? Où sont les bilans chiffrés ? Et pourquoi les plaintes des usagers priment-elles sur les demandes des associations qui, au contraire, soutenaient cette demande ?

La majorité de la mairie de SMH s'était engagée, durant sa campagne, à « *travailler pour un partage adapté des espaces à tous les modes de déplacement pour un quotidien et un mode de vie apaisé* ». Nous avons donc demandé lors du conseil municipal du 15/09 la mise en place d'une véritable expérimentation d'une piste cyclable sur Gabriel Péri, associant tous les acteurs et avec un suivi effectif. En réponse, la mairie a annoncé qu'un aménagement serait étudié, associant toutes les parties prenantes.

Nous continuerons à demander une gestion de la ville concertée, associant pleinement les Martinérois, en toute transparence au lieu de la gestion autocratique qu'elle subit depuis si longtemps.

Covid et primes

Des employés municipaux de la propreté urbaine sont en colère et l'ont fait savoir à travers les médias. D'après les éléments qui nous ont été rapportés il semblerait que pendant la période de confinement onze d'entre eux se seraient portés volontaire afin d'assumer la continuité sur le terrain du service public et qu'une prime leur serait versée comme cela a été le cas dans certaines communes ainsi que dans des entreprises privées.

À l'issue du confinement ils ont donc contacté le maire et les services de la ville pour pouvoir en bénéficier et ils se sont vus opposés une fin de non-recevoir, l'équipe municipale estimant que ces derniers n'avaient fait que leur travail et que les primes ne seraient versées qu'au personnel paramédical. En plus d'avoir fait leur travail, les employés municipaux estiment qu'ils ont du également prendre des précautions drastiques pour désinfecter chaque jours les véhicules, nettoyer des bennes, ramasser des masques et des gants jetés anarchiquement sur la voie publique etc... et de ce fait se sont exposés mais ont également exposés leurs familles à une possible contamination au virus, au moins autant que les services médicaux. Notre département est désormais classé rouge, en situation critique et il va sans dire que nous avons dans ces situations besoin de toutes nos forces vives sur le terrain. Il est fort à parier que s'il est décidé un nouveau confinement, les volontaires se feront rares et ce sera à la commune de trancher.

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

mohamed.gafsi@saintmartindheres.fr

De manière générale, éviter les rassemblements,
limiter les déplacements et les contacts



Rappel des gestes barrières



Se laver les mains
très régulièrement
ou utiliser une solution
hydroalcoolique



Distance physique d'au moins 1,5 m.
Entrez une personne à la fois
dans le bureau en respectant
cette distance physique



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades



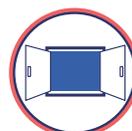
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Désinfecter régulièrement
les objets manipulés,
les surfaces ainsi que
les points de contact



Aérer régulièrement,
toutes les 3 heures
pendant 15 min,
les pièces fermées

QUAND ET COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

Se laver les mains **à son arrivée, à son départ, et régulièrement dans la journée.**
Favoriser le lavage des mains **eau + savon** plutôt que les solutions hydroalcooliques
(réservées aux situations où il n'y pas la possibilité de se laver les mains).



1
Se mouiller
les mains avec
de l'eau tiède



2
Appliquer
du savon



3
Se laver pendant
au moins
20 secondes



Paume et dos
de chaque
mains



Entre les
doigts



Sous les
ongles



Les
pouces



4
Bien rincer
les mains



5
Bien sécher les mains
avec un essuie-tout
à usage unique

À l'heure où la parole des femmes se libère de plus en plus, Carine Delahaie, nous fait part de sa vision de l'égalité femmes-hommes et met en lumière les points sur lesquels nous devons encore nous améliorer pour atteindre l'équité.



Égalité femmes-hommes : la lutte se poursuit !

DR

Pensez-vous que la société, et notamment les jeunes générations, est en train d'évoluer en matière de sexisme et de partage des tâches au sein du couple ?

Carine Delahaie : Je pense que la société s'émancipe d'une certaine façon parce qu'en libérant la parole à différentes étapes de la lutte pour leurs droits les femmes ont révélé leur sort dans le domaine public, privé et de l'intime. Et de ce point de vue, aujourd'hui la norme sociale en matière de violences conjugales, de partage des tâches ou encore de dénonciation du sexisme ordinaire a considérablement évolué dans le bon sens. Cependant ces améliorations ne doivent pas faire oublier qu'il reste aussi des domaines où les choses changent trop lentement notamment en matière de violences sexuelles et particulièrement sur la question du viol puisque moins de 1 % des viols sont réellement punis. Il y a encore trop de silence autour des violences sur les enfants, violences sexuelles et maltraitance en général. Notre société considère encore trop souvent que les enfants appartiennent à leurs parents et que de ce fait, ces derniers peuvent faire ce qui leur semble bon pour leurs enfants au mépris de leur intégrité physique et psychique. C'est intolérable de laisser les enfants avec leurs parents à n'importe quel prix sous le prétexte qu'ils seront toujours mieux avec leurs parents. Ce qui n'est pas toujours vrai.

Que pensez-vous du plan global de lutte contre les inégalités salariales mis en place par le gouvernement en mai 2018 ?

Carine Delahaie : D'abord il faut dire que nous soutenons et accompagnons toutes les dynamiques qui agissent pour une société plus égalitaire et plus juste. L'idée générale d'améliorer l'égalité salariale femmes-hommes dans l'entreprise est louable mais si l'on regarde de plus près, j'ai bien peur que le chemin vers l'égalité réelle soit encore long. Par exemple, en 2019, affichant la volonté d'obtenir de vrais résultats en matière d'égalité salariale dans les entreprises, le gouvernement a mis en place

un index. Au 1^{er} mars 2020, les 40 000 entreprises de plus de 50 salarié-e-s doivent avoir publié leur note. En ce début d'année 2020, dernier bilan en date, 2/3 d'entre elles l'ont fait et leur index est en moyenne de 84 sur 100.

Cet index repose sur cinq indicateurs notés sur 100 points : l'écart de rémunération par âge et catégorie professionnelle ; l'écart entre la part des femmes et des hommes augmentés ; l'écart entre la part des femmes et des hommes promus ; la part des femmes ayant bénéficié d'une augmentation au retour de congé maternité ; et la présence d'au moins 4 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations. En-dessous de 75 points, l'entreprise a trois ans pour s'améliorer sous peine de sanctions. Du fait d'un barème et d'un système de pondération et de seuils, il est possible d'obtenir une bonne note, même avec des écarts femmes-hommes élevés sur les trois premiers indicateurs. L'index est donc loin de refléter la réalité des inégalités femmes-hommes dans l'entreprise.

Dans un contexte de socialisation fortement sexuée, pensez-vous que l'éducation des jeunes (et des moins jeunes !) peut peser dans la balance pour que la société devienne plus égalitaire et tolérante ?

Carine Delahaie : Nous sommes arrivées, nous les femmes, et en particulier les féministes, par nos luttes, à un des corpus législatifs les plus favorables du monde en matière d'égalité et de lutte contre les violences. Cependant le sexisme perdure. Seule l'éducation peut changer la donne. C'est pourquoi notre magazine Clara-magazine est engagé en région pour aller dans les lycées, les collèges et les centres sociaux pour faire connaître une culture antisexiste. L'année passée nous avons formé 11 000 élèves à cette culture antisexiste et non violente. Chacun.e peut s'engager pour faire changer la société. Femmes solidaires le fait dans tous les départements grâce à son agrément auprès du Ministère de l'éducation nationale. Nous allons continuer. //

Propos recueillis par KS

Résidences d'artistes

« Le soutien des villes est indispensable »

Garantir l'accès à la culture pour tous, une volonté forte de la ville. Une participation active, protéiforme qui prône, entre autres, le soutien et l'accompagnement à la création artistique dont les résidences d'artistes sont l'une des chevilles ouvrières. Entretien avec Abdelwaheb Sefsaf, directeur artistique de la compagnie Nomade in France qui a été accueillie le mois dernier à l'Espace culturel René Proby.

Votre compagnie est aujourd'hui hébergée, pour une durée limitée, à l'Espace culturel René Proby. Quel est l'intérêt de cet accueil ?

Nous avons besoin de lieux adaptés pour pouvoir nous concentrer sur notre art, notre travail, en toute sérénité. C'est particulièrement vrai dans le milieu culturel. Les résidences d'artistes se prêtent à cela. Cet espace de travail temporaire



© Emilie Zährig

nous permet de nous retrouver pour élaborer un projet, effectuer des recherches. Il favorise l'émergence de nouvelles créations, d'autant plus dans le contexte actuel. Notre compagnie est nourrie et logée. Nous bénéficions d'une aide sur la production de notre prochain spectacle inédit, *Ulysse de Taourirt*.

Vous élaborez en ce moment la suite de votre spectacle *Si loin si proche*. De quelle manière travaillez-vous dans le cadre de cette résidence ?

Le texte de la pièce de théâtre étant déjà écrit, j'ai travaillé seul la dramatique en veillant

particulièrement à la cohérence de l'ensemble. Pour moi, il faut que cela ait du sens, il n'y a pas de présupposé. Cela m'offre une vision claire et précise de l'œuvre. Puis, l'équipe des six artistes m'a rejoint. Nous testons alors les transitions. Lorsque je travaille avec l'équipe, il faut que je puisse répondre à leurs interrogations, que je possède une petite longueur d'avance. La pièce sera officiellement créée le 3 novembre.

De quoi parlera votre spectacle ?

Deuxième volet de la pièce *Si loin si proche*, qui peut se voir indépendamment l'un de

l'autre, *Ulysse de Taourirt* conte l'histoire de deux adolescents de 16 ans que quarante années séparent. L'histoire d'un père, venu d'Algérie en France en 1948 qui ignorait que cela serait un exil définitif, et celle de son fils qui découvre le théâtre en 1986. Deux récits, des regards croisés qui interrogent sur la figure du père, sur les motivations de sa venue en France et plus largement sur les problématiques d'intégration. Les influences musicales rock des années 1970 mais aussi algériennes rythment cet opus qui sera programmé à L'heure bleue le 19 janvier. //

Propos recueillis par LM

CINÉPOÈME, STAGES DE CINÉMA D'ANIMATION ET DE POÉSIE

Mon Ciné organise, en partenariat avec la Maison de la poésie, deux stages de réalisation d'un film d'animation. Ils se déroulent du 26 au 30 octobre, au Centre culturel, 33 av. Ambroise Croizat, de 9 h à 12 h (enfants de 8 à 12 ans) et de 14 h à 17 h (dès 12 ans). Ces stages sont animés par la compagnie Comme une étincelle. Stages gratuits sur inscription auprès de la Maison de la poésie : maison.poesie.alpes@orange.fr 04 76 03 16 38.

MON CINÉ FAIT SA RENTRÉE

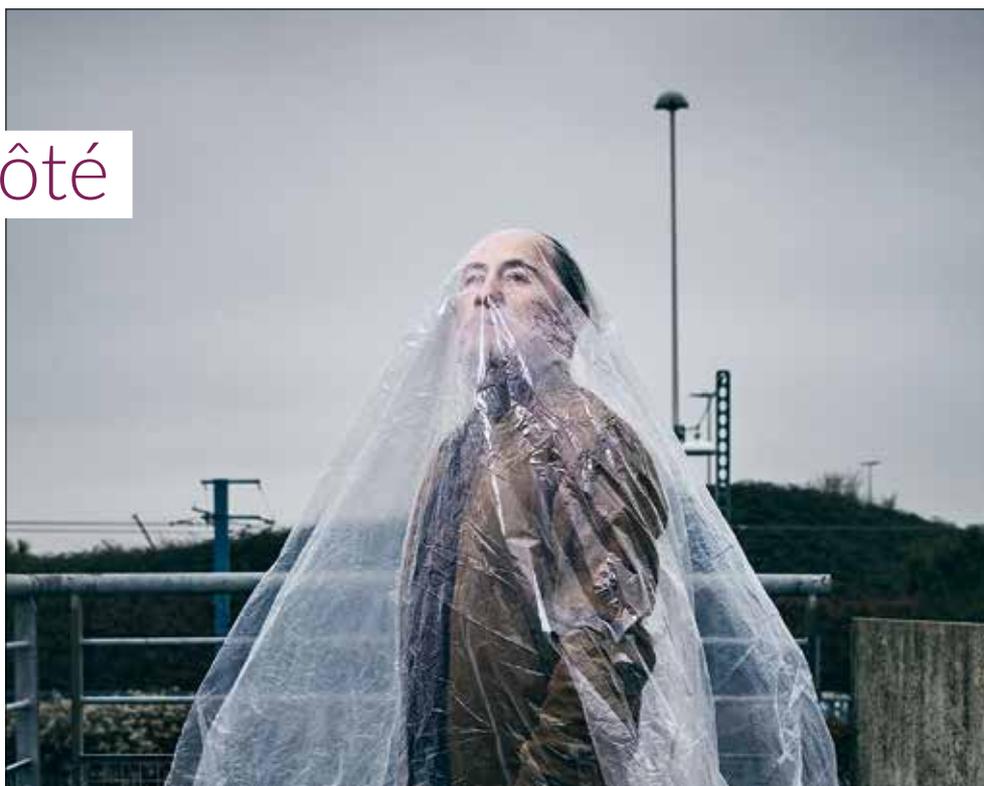
Après l'incertitude et le coup d'arrêt forcé en raison du contexte particulier, Mon Ciné rouvre enfin ses portes ! Une rentrée sur les chapeaux de roues qui a d'ores et déjà débuté et qui promet, pour ce mois d'octobre, de nombreuses surprises. Le cinéma municipal se met à l'heure de la science avec un biopic, *l'Odysée*, sur l'océanographe Jacques-Yves Cousteau, le 8 octobre. Puis, il partira sur les chemins de l'art contemporain, dans le cadre des 30 ans de l'Espace Vallès, avec une performance, *Video Poetika Sound System*, le 10 octobre. Changement de décor garanti avec la diffusion, en présence du réalisateur, du documentaire *Sing me a song*, une histoire d'amour qui emmènera les spectateurs au Bhoutan, le 15 octobre. Cinq jours plus tard, Mon Ciné accueillera l'animation japonaise à travers son partenariat avec l'association étudiante Ani qui amorcera ainsi le lancement de la saison 2020 de *Minirama*, son cycle dédié aux films d'animation (les 28, 29 et 31 octobre). Un début de saison hors-norme qui se poursuivra dès novembre avec l'événement *Écran Total*. // LM



Batlik

L'artiste des pas de côté

Batlik sera sur la scène de L'heure bleue jeudi 15 octobre. Il revient avec son douzième album, *L'Art de la défaite*. Écriture ciselée, mélodies hypnotiques, l'artiste, qui trace sa route en dehors des sentiers battus, offre un concert lumineux.



© Pierrick Guidou

L'art de la défaite est votre 12^e album. Comment le définiriez-vous ?

C'est le meilleur. Sa spécificité est qu'il est musicalement plus marqué, plus rythmé que les précédents. Sur scène, nous sommes quatre musiciens, avec Alessandra Giraud à la guitare, Viryane Say à la basse et Johan Guidou à la batterie. C'est un album sur lequel on peut danser. Cela tombe mal, les concerts étant maintenant assis du fait du protocole sanitaire. Quoi qu'il en soit, nous avons hâte de retrouver le public après ces longs mois de fermeture des salles de spectacle. Notons que les spectateurs pourront savourer, en première partie, le quatuor Sages comme des sauvages. Ils sont merveilleux, j'ai produit leur premier album avec mon label *À brûle-pourpoint**, je suis très fier de ça. Ils ont fait de moi un homme riche.

Les dix titres de l'album sont tous inspirés d'un philosophe, poète et écrivain.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Je suis un fervent admirateur de Cioran, parce qu'il est partisan des perdants plutôt que des gagnants et parce qu'étant un loser fini, je me sens proche de cette philosophie. On le considère parfois à tort comme un auteur pessimiste, mais lorsque j'ai découvert son œuvre, sa lecture m'a détendu, ses écrits aident à relativiser, il m'a apaisé. Je suis assez tourmenté, j'entretiens un rapport décalé avec la réussite, de mon point de vue mon travail est constamment raté, et je recherche cela. C'est difficile à vivre mais en même temps j'avance en tant qu'artiste avec ce sentiment d'échec. Il en a été de même dans ma relation à l'écriture. Pendant des années, je vivais très difficilement les phases d'écriture de mes chansons, rédiger mes textes

était une chose terrible. Aujourd'hui, je suis plus serein avec ça, j'arrive à me laisser aller, à trouver du plaisir, depuis que je n'y accorde plus aucune importance. // Propos recueillis par GC

**Batlik, originaire de la Seine-Saint-Denis, publie son premier album en 2004. À partir de 2007, il décide de créer son propre label À brûle-pourpoint. Par la suite, il refusera les nombreuses propositions de maisons de disques dont il dit : « ce que je reproche à l'industrie musicale, c'est d'être une industrie. »*

C'est un p'tit coin bien tranquille !

À la Médiathèque espace Paul Langevin, les bibliothécaires ont planché sur un projet de modification pour repenser l'ordonnement des espaces de lecture. Avec la concrétisation de ce projet "coin calme" depuis le 22 septembre, la salle annexe, initialement dédiée à la BD et aux mangas pour adultes ainsi qu'aux magazines, change de destination et se métamorphose en un lieu cocon où règne le

calme. Les collections de BD et de mangas ont été déménagées ainsi que les ordinateurs qui se trouvaient près de l'entrée. C'est donc tout naturellement que ce coin, légèrement retiré du tumulte du monde, a été pourvu de sièges bas et de tables de travail dans un premier temps, pour former une "aire de paisibilité" propice à la lecture silencieuse et à la concentration des étudiants comme des écoliers. Dans

une seconde phase, lorsque les conditions sanitaires le permettront, de petits canapés et autres coussins leurs seront adjoints. Cet espace excentré servira également pour des animations en groupes de 10 à 15 personnes, des ateliers, des rencontres d'auteurs et pour de petites conférences. Avis à tous les amateurs de sérénité ! // KS



© Shutterstock

Danse orientale égyptienne : une danse des femmes

Passionnée par la danse et les voyages depuis son enfance, Émilie Petrera, alias Emilia Soltana à la scène, a créé son association d'enseignement de la danse orientale égyptienne en 2008. Auparavant connue sous le nom de Vent du Sud, elle vient tout récemment d'être rebaptisée Inspirations, en raison d'une diversification de ses activités autour du bien-être.



par les anciennes, comment enfanter. Aujourd'hui, elle a quelque peu perdu cet aspect sacré. Mais Emilia Soltana la perpétue et la modernise dans les cours qu'elle dispense aux adhérentes de l'association et lors de spectacles savamment chorégraphiés. Ces femmes de tous âges (de 9 à 83 ans) et de tous horizons viennent pratiquer une danse toute en fluidité et maîtrise pour se détendre. Elle leur permet de se reconnecter avec des sensations oubliées tout en s'assouplissant, car si la danse orientale enseigne la dissociation du mouvement, elle permet en outre, un renforcement et une tonification du corps entier ! // KS

Cette structure associative, dont le local est situé rue du Béal dans la ZI Sud, a pour but principal de promouvoir l'épanouissement et le bien-être des personnes à travers l'art de la danse de toutes les cultures du pourtour méditerranéen et même... de plus loin. Formée par des danseuses égyptiennes

pratiquant leur art en France, la jeune femme transmet son savoir à toutes celles qui le désirent. Cette danse désignée à tort comme "danse du ventre", existe depuis l'époque pharaonique. Depuis ces temps reculés, la musique et la danse jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des civilisations de l'Orient.

Une danse dédiée à la féminité

La danse orientale égyptienne était aux origines, dans les sociétés matriarcales, une danse traditionnelle dédiée à la déesse de la fertilité Astarté. Elle accompagnait la femme à toutes les époques de sa vie et lui enseignait avec une gestuelle précise, transmise

Plus d'infos
Meltin'Studio by Soltana
ZI SUD, 21 rue du Béal
Tél. 06 46 78 97 75
• meltinstudiobysoltana@gmail.com
• www.meltinstudiobysoltana.fr

Compagnie Tant'Hâtive, fusionner les créativités



C'est au sein du Baz'Art(s), que les huit membres de l'association Tant'Hâtive mêlent leurs talents artistiques pour faire partager, à travers leurs créations et leurs ateliers, toute la saveur du spectacle vivant.

Créée en 2018 et installée au Baz'art(s), la Compagnie Tant'Hâtive invite dans chacune de ses créations théâtrales à une réflexion poétique et pluridisciplinaire face aux maux de notre société.

Ils sont huit artistes du spectacle vivant – auteurs, metteurs en scène, comédiens, clowns, techniciens, vidéastes et plasticiens – à élaborer ensemble des tentatives pour faire du théâtre un espace de vivre ensemble. « Nous avons une organisation collégiale, chacun amène ainsi sa pierre à l'édifice dans le processus de création », précisent d'une seule voix les membres de l'association. Toutes leurs créations sont des invitations aux voyages dans l'imaginaire, elles ouvrent sans cesse des portes de réflexion. Avec leur trois créations, *Le Dattier du Mékong* (théâtre-clown, dès 12 ans), *l'Envahisseur* (clown, tout public) et *Habeas Corpus* (théâtre-vidéo, dès 12 ans), la compagnie traite de sujets comme le burn-out, la différence de l'autre ou encore l'essor des nouvelles technologies. Tant'Hâtive propose également tout au long de l'année, deux ateliers, dont un petit nouveau : le Théâtre d'impro. Ouvert à tous

à partir de 16 ans, il a comme fil conducteur celui « de s'amuser. Chacun va apporter sa couleur, il n'y a pas de performance. Il s'agit de vivre une expérience ensemble, où l'on avance à son rythme », explique Marjorie Gary, l'initiatrice de ce rendez-vous. Alors, pour faire le grand saut dans l'impro, il suffit de se rendre au Baz'art(s) tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 (début de l'atelier jeudi 8 octobre, tarif : 300 € l'année). En parallèle, la compagnie propose, au sein du Labo', des temps d'échanges, de dialogue autour de l'exploration artistique. Toutes les personnes pratiquant une activité artistique, amateurs comme professionnels, peuvent franchir la porte du Labo', un samedi par mois (premier rendez-vous samedi 10 octobre de 14 h à 18 h). Avec passion, les membres de l'association unissent leurs talents artistiques pour faire de Tant'Hâtive un réservoir de créativité pour toutes et tous, une ode à l'imaginaire, à partager... sans modération. // GC

Infos : <http://cietanthative.fr>
Théâtre d'impro : atelier@cietanthative.fr
ou 06 52 53 52 38.

Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine

L'histoire s'écrit aussi au féminin

Du 8 au 26 septembre, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine, la ville invitait les habitants à une plongée dans l'histoire, et notamment celle qui s'est écrite au féminin. Et c'est justement un symbole féminin, une figure emblématique de la République, qui a ouvert ces journées avec le dévoilement du buste de Marianne fraîchement restauré (1), par le maire, David Queiros, et l'adjointe en charge des affaires culturelles, Claudine Kahane. Le week-end des 18 et 19 septembre s'est égayé de nombreuses animations. Une déambulation historique, avec pour guide Olivier Vallade, historien, a entraîné le public sur les lieux de mémoire de la Résistance (2). Placées sous le thème de *L'éducation : apprendre pour la vie !*, ces journées ont donné l'occasion aux habitants d'aller sur les traces de la première école publique martinénoise, en participant aux visites théâtralisées et en découvrant l'exposition *Mémoires d'écoliers* (3). Après les chemins de l'école, place à la balade à vélo à travers le patrimoine, le matrimoine et la biodiversité. Un parcours qui a fait de nombreux adeptes (4) ! Et pour une immersion dans la paléontologie, l'Observatoire des sciences de l'univers a donné à voir ses collections de géologie où sont inventoriés plus de 300 000 fossiles (5). Pour mêler histoire et culture, trois artistes féminines de la compagnie Les Ru'elles ont offert au public une performance entre récit, danse et musique, sur le thème du matrimoine avec leur spectacle *Made in Wuman* (6). Un programme varié et des participants conquis ! // cc



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires du 8 juin au 31 octobre :
• du lundi au vendredi de 9 h 30
à 12 h et de 13 h à 18 h 30
• le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Enquête mobilité, grande région grenobloise



Depuis le 28 septembre et jusqu'au 27 novembre, l'enquête mobilité concernant la grande région grenobloise a repris, après une interruption de sept mois suite à la pandémie de Covid-19. Cette enquête, confiée au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) est menée par le prestataire Alyce. L'objectif ? Mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants pour aller travailler, étudier, faire les courses, rendre visite à des proches... Une connaissance fine des usages en matière de déplacements permettra de définir des aménagements et des services adaptés aux besoins de la population. Une sélection aléatoire sera réalisée parmi les 800 000 habitants de la grande

région grenobloise pour recueillir des témoignages.

- Sur les déplacements effectués un jour de semaine. Vous serez contacté par téléphone ou à votre domicile pour un entretien.
- Sur les déplacements réalisés le week-end. Vous serez contacté par téléphone.
- Sur vos opinions sur les déplacements, vous pourrez répondre via un questionnaire en ligne.

Au total, ce sont plus 7 500 ménages qui seront interrogés. L'enquête respecte le règlement n°2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD). //



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**



**AIDE & SOINS à domicile
PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !**

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

VOS MARCHÉS

vous en font voir
de **toutes** les

COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
**MERCREDI
ET SAMEDI**

>> **Croix-Rouge**
**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**
**MARDI
ET VENDREDI**

Maraîchers, fromagers, charcutiers-traiteurs...
les commerçants non sédentaires
sont à votre service, près de chez vous,
tous les jours de la semaine*.



*Les mairies à réception du lundi.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

19^e FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

À MON CINÉ LES 28, 29 ET 31 OCTOBRE



WWW.FETE-CINEMA-ANIMATION.FR

AGENDA

Déchèterie mobile

Samedi 10 octobre - de 9 h à 13 h

// Place Étienne Grappe

Le mois de l'accessibilité

Du 11 octobre au 12 décembre

// Différents lieux de la commune

Conseil municipal

Mardi 13 octobre - 18 h

// Maison communale

SAINT-MARTIN-D'HÈRES
en scène
L'HEURE BLEUE - ECRP

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene

Billetterie

Ouverture à partir du 8 septembre à 14 h

// Espace culturel René Proby

En ligne

culture.saintmartindheres.fr

Ploie sous mon poids

Compagnie Mauvais coton

Cirque

Vendredi 9 octobre - 20 h

// L'heure bleue

Batlik

1^{ère} partie Sages comme des sauvages

Musique

Judi 15 octobre - 20 h

// L'heure bleue

Bestiaire végétal

Théâtre visuel

Jeune public

Mardi 20 octobre - 10 h 30 et 16 h

// L'heure bleue

Le garage à papa

Théâtre

Jeune public

Samedi 7 novembre - 10 h 30

// Espace culturel René Proby

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Madonne(s)

Anne Ferrer et Isabelle Lévénéz

Jusqu'au 31 octobre

Conférence de Fabrice Nesta

L'art au féminin

Judi 15 octobre - 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Cinépoème

Stage de cinéma

Dès 8 ans

En partenariat avec la Maison de la poésie

Du lundi 26 au vendredi 30 octobre

// Centre culturel, 33 avenue Ambroise Croizat

Fête du cinéma d'animation

Du mercredi 28 au samedi 31 octobre

+ d'infos sur saintmartindheres.fr